



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES COMPETITIONS FEMININES

### PROCÈS VERBAL N° 5

Réunion en plénière : 21 décembre 2022.

A : 10 h 30

Présidence : Mme Sadia SALEM

Secrétaire: M. GRISEL Philippe,

Membres participants : Mme BREANT Marine, MM. HERBERT Stéphane, CHANDELIER Thierry,

Absents excusé : Mme LECARPENTIER Cloé

Absents non excusés: MM. BOUGUERN Sami, PAUMIER Anthony

\*\*\*\*

#### RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

\*\*\*\*

#### RAPPEL AUX CLUBS

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueuses suspendues, de joueuses non titulaires de licence, des clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, licence manquante, absence de surclassement).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, merci de nous donner la raison de son utilisation, le club recevant doit faire parvenir la feuille de match quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs, qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District, via Footclubs et doit comporter le motif de ce report au moins 5 jours avant la date du match. Le club demandant le report doit le formuler avec une date et une heure de match ultérieure. La demande sera validée ou non par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 du règlement des compétitions du DFSM.

\*\*\*\*

#### HOMOLOGATION

L'homologation d'une rencontre est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date, en application de l'article 147 des RG de la LFN.



\*\*\*\*

### ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX :

#### RECTIFICATIF AU PROCÈS VERBAL N° 2 :

##### **Match n°25168269 FUSC BOISGUILLAUME 1 /MONT SAINT AIGNAN FC 1**

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée au club de FUSC BOISGUILLAUME selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

#### RECTIFICATIF AU PROCÈS VERBAL N° 3 :

##### **Match n°25253497 US EPOUVILLE 1/ FC DIEPPE 1**

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée au club US EPOUVILLE de selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

##### **Match n° 25163535 OH TRÉFILERIES NEIGES / E.MOTTEVILLE CROIXMARE**

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée au club de OH TRÉFILERIES NEIGES selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

La Commission procède à l'adoption du:

- procès-verbal n° 1 de la réunion plénière du **6 septembre 2022**
- procès-verbal n° 2 de la réunion restreinte du **21 octobre 2022**
- procès-verbal n° 3 de la réunion restreinte du **10 novembre 2022**
- procès-verbal n° 4 de la réunion restreinte du **9 décembre 2022**

**En l'absence d'observation, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.**

\*\*\*\*

### RENCONTRES DES 10 ET 11 DÉCEMBRE 2022

#### CHAMPIONNAT U14 F A 8 POULE C

##### **Match n° 25253518 JS ST NICOLAS BETHUNE / AS FAUVILLAISE 23**

non joué

#### CHAMPIONNAT U17F POULE A

##### **Match n° 25163303 MONT SAINT AIGNAN FC - FC ST ETIENNE du ROUVRAY**

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, pour absence de délégué à la police du terrain une amende de 10 € est infligée au club de MONT SAINT AIGNAN FC selon l'annexe financière du DFSM

#### Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule B

##### **Match n° 25168280 FC ST ETIENNE ROUVRAY – FC BARENTINOIS**

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, pour absence de délégué à la police du terrain une amende de 15 € est infligée au club de FC ST ETIENNE DU ROUVRAY selon l'annexe financière du DFSM



### Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule C

**Match n°25168379 FC LE TRAIT DUCLAIR 1 / GRPT CAUX ET SCIE 23**

La rencontre est reportée au 18/12/22.

### RENCONTRES DES 14 ET 15 DÉCEMBRE 2022

**Match n° 25253520 FC LE TRAIT DUCLAIR 21 / OLYMPIA'CAUX Football**

Match non joué

### Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule B

**Match n°25168296 CAUDEBEC ST PIERRE F / A HOULMOISE BONDEVILLE FC**

Forfait déclaré A HOULMOISE BONDEVILLE FC.

La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait à A HOULMOISE BONDEVILLE FC sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier CAUDEBEC ST PIERRE F sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 60 € au A HOULMOISE BONDEVILLE FC.

### RENCONTRES DES 17 ET 18 DÉCEMBRE 2022

#### CHAMPIONNAT U14 F A 8 POULE

**25253404 S GRAND QUEVILLY / ASC YMARE**

Terrain impraticable match inversé à jouer le 07/01/2023

#### CHAMPIONNAT U14 F A 8 POULE C

**Match n°25253481 FC LE TRAIT DUCLAIR / FC DIEPPE**

Terrain impraticable match inversé à jouer le 7/01/2023

**Match n°25253482 JS ST NICOLAS BETHUNE / US EPOUVILLE**

Terrain impraticable match inversé à jouer le 7/01/2023

**Match n°25253484 US GODERVILLAISE / AS OURVILLAISE**

Terrain impraticable match inversé à jouer le 7/01/2023

**Match n°25253485 AS FAUVILLAISE / OLYMPIA'CAUX Football**

Terrain impraticable match inversé à jouer le 7/01/2023

#### CHAMPIONNAT U17F POULE A

**Match n°25163334 GRAND QUEVILLY FC 21 - MONT SAINT AIGNAN FC**

Match non joué

**Match n°25163354 CMS OISSEL 21 / FC OFFRANVILLE 21**

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, Une amende de 10 € est infligée selon l'annexe financière du DFSM au club de CMS OISSEL pour absence de délégué à la police du terrain.

#### CHAMPIONNAT U17F POULE B

**Match n°25163559 AS FAUVILLAISE / E MOTTEVILLE CROIXMARE**

Match non joué



### **Match n°25163555 OH TREFILIERIES NEIGES/ FC BARENTINOIS**

Forfait déclaré du FC BARENTINOIS. La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait à FC BARENTINOIS sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier OH TREFILIERIES NEIGES sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 50 € au FC BARENTINOIS.

### **Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule A**

#### **Match n°25168194 JS FALAISES / EU FC**

Terrain impraticable match inversé à jouer le 8/01/2023

#### **Match n°25168192 US DOUDEVILLAISE / O BELMESNIL**

Match non joué

#### **Match n° 25168183 FC DIEPPE 3 / FC LA VARENNE**

Match inversé joué à La Varenne  
réserves sur la FMI non confirmées

### **Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule B**

#### **Match n°25168305 E MOTTEVILLE CROIXMARE 1 / FC ST ETIENNE ROUVRAY**

Match non joué

### **Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule C**

#### **Match n°25168379 FC LE TRAIT DUCLAIR 1 / GRPT CAUX ET SCIE 23**

Match non joué

\*\*\*

## **BILAN DES ACTIONS**

Pour clôturer cette 1ère partie de saison, samedi 10 décembre 2021 avait lieu le plateau "noël" de l'année pour les U9F et U11F.

En U9F une dizaine d'équipes étaient réunies sur les sites du département afin de participer à des rencontres, ateliers ou quiz. Pour l'occasion, les joueuses étaient conviées à venir avec le bonnet de Noël. Toutes les joueuses sont reparties avec un goûter offert par le District de Football de Seine Maritime.

Les U11F étaient réunies quant à elles sur les structures 5VS5 pour découvrir cette pratique et ce n'est pas moins de 17 équipes sur le site de Rouen, 5 équipes sur la structure de Rouxmesnil-Bouteilles et 7 équipes sur celle du Havre.

La Commission remercie les municipalités pour le prêt de leurs gymnases ainsi que les éducateurs et les clubs concernant l'organisation et le bon déroulement des plateaux, parents et membres du District pour leur présence sur ces plateaux.

## **PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL**

### **U12F / U13F :**

Nous avons fait 2 Centres de Perf (le dernier étant le 20/12/2022) sur les installations de QRM.

1er centre de perf : 59 joueuses

2ième centre : 48 joueuses

Nous en programmons encore deux (17 février + 24 avril) puis interdistrict à Oissel le Mercredi 31 Mai 2023.



### U14F/U15F :

Nous avons fait 2 tours pour les U14F /U15F sur 3 sites (Offranville, Caucriauville et Plateau Est).

1er Centre de Perf : 24 Février (lieu à définir).

2ème centre de perf le 20 Avril.

Mardi 25 Avril : Interdistrict pour les U15F et Mercredi 14 Juin : Interdistrict pour les U14F

Merci aux éducateurs accompagnants notre équipe technique et aux clubs pour l'accueil fait aux joueuses.

§§§§

## COUPES FÉMININES DU DISTRICT DE FOOTBALL DE SEINE MARITIME

### COUPE SENIORS FÉMININE à 8

La Commission procède au tirage du premier de la compétition ; les matchs programmés le **dimanche 15 janvier 2023 à 14h30** se déroulent sur le terrain du club premier nommé :

recevant	visiteur
<b>FC LE TRAIT DUCLAIR 1</b>	<b>YVETOT AC 1</b>
<b>AL DEVILLE MAROMME 1</b>	<b>US PRESQU'ÎLE 1</b>
<b>U.S DOUDEVILLE 1</b>	<b>O BELMESNIL 1</b>
<b>SC OCTEVILLE S/ MER 1</b>	<b>LE HAVRE FC 2012 1</b>
<b>E.MOTTEVILLE CROIXMARE 1</b>	<b>FC BARENTINOIS 1</b>
<b>A HOULMOISE BOND FC 1</b>	<b>EU FC 1</b>
<b>FC NEUFCHATEL 1</b>	<b>A.S GOURNAY 1</b>
<b>E BOSCHARD LE HARD/TOTES 1</b>	<b>FC SOMMERY 1</b>
<b>MONT SAINT AIGNAN FC 1</b>	<b>FC LA VARENNE 1</b>
<b>FUSC BOIS GUILLAUME 1</b>	<b>US NESLE HODENG 1</b>
<b>CS GRAVENCHON 1 / LA FRENAYE 1</b>	<b>AS MONTIVILLIERS 1</b>
<b>FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 1</b>	<b>JEUNESSE SPORTIVE DES FALAISES 1</b>

### EXEMPTS:

**FC DIEPPE 3,  
GRPT CAUX & SCIE 1,**

**CANY FC 1,  
CAUDEBEC ST PIERRE F 1**

### COUPE U17 FÉMININE à 8

La Commission procède au tirage du premier tour de la compétition ; les matchs sont programmés le **samedi 7 Janvier 2023 à 15h00** se déroulent sur le terrain du club premier nommé :



recevant	visiteur
<b>E MOTTEVILLE CROIX MARE</b>	<b>F.C.EU 1</b>
<b>F.C. ST ETIENNE DU ROUVRAY 1</b>	<b>F.C.BOUCLE DE SEINE 1</b>
<b>F.C.OFFRANVILLE 1</b>	<b>ES MONT GAILLARD 1</b>
<b>A.S.FAUVILLAISE 1</b>	<b>F.C.DIEPPE 1</b>
<b>FC MONT SAINT AIGNAN 1</b>	<b>FC BARENTINOIS 1</b>

**EXEMPTS:**

**F.C.GRAND QUEVILLY 1**

**FC ROUEN PLATEAU EST 1**

**CMS OISSEL 1**

**STADE SOTTEVILLE CC 1**

**AL DEVILLE MAROMME 1**

**E.S.M.GONFREVILLE 1**

**S.C.FRILEUSE 1**

**S.C.OCTEVILLE SUR MER 1**

**HAVRE CAUCRIAUVILLE S. 1**

**OLYMPIQUE HAVRAIS TRÉFILERIES NEIGES 1**

**AS PLATEAU FOUCARMONT**

**COUPE U14 FÉMININE à 8**

La Commission procède au tirage du premier tour de la compétition ; les matchs sont programmés le samedi **14 JANVIER 2023 à 14h00** se déroulent sur le terrain du club premier nommé :

recevant	visiteur
<b>F.C. DIEPPE 1</b>	<b>C.S.M.OISSEL 1</b>
<b>F.C.MONT ST AIGNAN 1</b>	<b>ENT.S. DU MONT GAILLARD 1</b>
<b>U.S.GODERVILLE 1</b>	<b>OLYMPIA'CAUX FOOTBAL CLUB 1</b>
<b>CAUX FC 1</b>	<b>A.S.C. YMARE 1</b>
<b>MJC GRIEU</b>	<b>HAVRE CAUCRIAUVILLE S. 1</b>
<b>C.S SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE 1</b>	<b>U.S. EPOUVILLE 1</b>
<b>A.S.OURVILLE EN CAUX 1</b>	<b>FC LE TRAIT DUCLAIR 1</b>
<b>S.C.OCTEVILLE SUR MER 1</b>	<b>PLATEAU DE QUINCAMPOIX 1</b>



<b>F.C.ST ETIENNE DU ROUVRAY 1</b>	<b>E.S.M.GONFREVILLE 1</b>
<b>GRAND COURONNE FC</b>	<b>S.C.FRILEUSE 1</b>
<b>F.U.S.C .BOIS GUILLAUME 1</b>	<b>A.S. FAUVILLAISE 1</b>

Exempts :

**FC ROUEN PLATEAU EST 1**

**F. DE LA BOUCLE DE SEINE 1**

**STADE DE GD QUEVILLY 1**

**ASM CHÂTEAU BLANC**

**OH TREFILERIES NEIGES 1**

**COUPE PITCH U13 FÉMININE**

La commission procède au tirage du tour précédant la finale départementale qui aura lieu le 4 Avril 2023 et qui sera géré par la Commission Départementale Technique Jeunes.

Les plateaux auront lieu le samedi 4 février 2023, début des rencontres à 14h.

Le déroulement est identique pour les U13F que chez les U13G: séance de tir au but avant chaque rencontre par les deux équipes, puis match. Les feuilles de plateaux ainsi que le règlement de la compétition sont téléchargeables sur le site du DFSM.

<b>4 fév 2023</b>	PLATEAU 1	PLATEAU 2	PLATEAU 3	PLATEAU 4	PLATEAU 5	PLATEAU 6	PLATEAU 7
	1er club recevant						
	<b>PLATEAU DE QUINCAMPOIX F.C.</b>	<b>S.C. DE FRILEUSE</b>	<b>F. C. LE TRAIT - DUCLAIR</b>	<b>ENT.S. MUNICIPALE GONFREVILLE</b>	<b>A.S. OURVILLAISE</b>	<b>US EPOUVILLE 2</b>	<b>S.C. OCTEVILLE S/MER</b>
	ASM CHATEAU BLANC	F.C. ST ETIENNE DU ROUVRAY 2	F.C. ST ETIENNE DU ROUVRAY	U.S. EPOUVILLE 1	MONT SAINT AIGNAN F.C.	H.A.C (U13G)	F. DE LA BOUCLE DE SEINE
	HAVRE CAUCRIAUVILLE S.	F.U.S.C. DE BOIS-GUILLAUME	S.C. OCTEVILLE (U13G)	US QRM (U13G)	A.S. FAUVILLAISE	ST. DE GRAND QUEVILLY	CAUX FOOTBALL CLUB
	ENT.S. DU MONT GAILLARD	F. C. FEMININ ROUEN PLATEAU EST	F.C. DIEPPE	OLYMPIQUE HAVRAIS TRÉFILIERIES NEIGES	C. MUNICIPAL S. D'OISSEL	C.S SERVICES MUNICIPAUX LE HAVR	ROUEN SAPINS FC (U13G)



							CMS OISSEL 2
	1 qualifié	1 qualifié	1 qualifié	1 qualifié	1 qualifié	1 qualifié	2 qualifiés

\*\*\*\*

La Présidente de la Commission,  
Mme Sadia SALEM

Le Secrétaire de la commission,  
M. Philippe GRISEL